

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: HSL-30/m

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0034-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0019938-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - META SPC 1 - HSL-30/m 1.5%	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	9
6. Autres informations	11
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	11
1. Informations administratives sur le méta-RCP - META SPC 2 - HSL-30/m 0.5%	14
2. Composition du méta-RCP	14
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	15
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	16
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	22
6. Autres informations	24
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	24

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

HSL-30/m

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Remmers GmbH
Adresse	Bernhard-Remmers-Str. 13 D - 49624 Lönigen Allemagne

Numéro de l'autorisation

BE2019-0034-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0019938-0000

Date de l'autorisation

23/06/2015

Date d'expiration de l'autorisation

30/10/2025

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Remmers GmbH

Adresse du fabricant

Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12E 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L NJ, 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5 - 1,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18 - 18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	39,5581 - 50,5535
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1 - 0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102 - 0,767
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337 - 0,337
Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		Substance non active		927-632-8	0 - 0,8119
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.; Kerosine - unspecified		Substance non active	64742-94-5	265-198-5	0 - 1,6684
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112 - 0,112
xylol, reaction mass of o-oxylo, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene		Substance non active		905-588-0	0,28 - 0,28

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META SPC 1 - HSL-30/m 1.5%

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5 - 1,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18 - 18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	39,5581 - 47,2202
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1 - 0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102 - 0,767
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337 - 0,337

Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active		927-632-8	0 - 0,8119
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.; Kerosine - unspecified	Substance non active	64742-94-5	265-198-5	0 - 1,6684
Xylene, mixture of isomers	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112 - 0,112
xytol, reaction mass of o-oxylol, m-xytol, p-xytol and ethylbenzene	Substance non active		905-588-0	0,28 - 0,28

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Risque avéré d'effets graves pour les organes zentrales Nervensystem à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des vêtements de protection.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

NE PAS faire vomir.

Éliminer le contenu dans conformément aux régulations régional/national

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clé.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Protection préventive contre les champignons qui détruisent le bois et les champignons de bleuissement - usage professionnel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois par pulvérisation et brossage en classe d'utilisations 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp. Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: Hyphes Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Basidiomycètes champignons de pourriture Stade de développement: Hyphes
Domaine d'utilisation	Extérieur Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois en classe d'utilisations 2 et 3 selon EN 335.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement au pinceau Description détaillée: Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit: extérieur, partiellement in situ Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: uniquement dans des installations fermées Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: utilisation Phase de bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 205-250 ml/m ² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer au moins 2 couches ultérieures. Temps de séchage brossage: environ 12

	<p>heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p> <p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon/boute, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L Fer-blanc recouvert

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1 ci-dessous

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas appliquer près des plans d'eau de surface ou dans des zones de protection de l'eau.
Pendant l'application in situ sur les bois et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer le sol. Toutes les pertes du produit doivent être contenues (en couvrant le sol) et éliminées de manière sûre.
Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée. L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.
Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Protection préventive contre les champignons qui détruisent le bois et les champignons de bleuissement - usage industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois par pulvérisation, flow coating et trempage en classe d'utilisations 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp. Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: Hyphes Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Basidiomycètes champignons de pourriture Stade de développement: Hyphes
Domaine d'utilisation	Extérieur Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois en classe d'utilisations 2 et 3 selon EN 335.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée: Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ Méthode d'application: Système ouvert: aspersion Description détaillée: Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail

	<p>industriels intérieurs, pas d'application in situ</p> <p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: uniquement dans des installations fermées Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: utilisation Phase de bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de séchage après application: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p> <p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de séchage après application: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p> <p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Industriel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Bidon/boîte, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L Fer-blanc recouvert</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1 ci-dessous

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

L'application industrielle doit être effectuée dans une zone confinée sur un support dur imperméable.
Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée. Le port d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.

Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Taux d'application 205-250 ml / m² (180-220 g / m²).
Temps de séchage après application: environ 12 heures à 20 degrés C / 65% rel. humidité (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée)
Nettoyer l'outil immédiatement après utilisation avec un diluant.
Appliquer une crème de protection cutanée résistante aux solvants sur les mains et les bras avant de travailler pour éviter les craquelures cutanées.

Seulement pour une utilisation sur les bois tendres.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées
Ne pas utiliser à l'intérieur sauf pour les cadres de fenêtres extérieures et les portes extérieures.
Ne pas utiliser sur du bois qui entre en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.
Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou du bétail.
Empêcher tout rejet dans l'environnement pendant la phase d'application du produit ainsi que pendant le stockage et le transport du bois traité.
Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri ou sur un support dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau, et toute perte du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.
Toute eau / terre contaminée doit être collectée, confinée et traitée comme un déchet dangereux.
Ouvrir et manipuler avec soin
Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail
Eviter le contact avec les yeux et la peau
Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux
Se laver les mains avant les pauses et après le travail
Ne pas inhaler les gaz / vapeurs
Éloignez les sources d'inflammation. - ne pas fumer
Protège contre les charges électrostatiques
Les fumées peuvent se combiner avec l'air pour former un mélange explosif
En cas de brève exposition ou de faible charge de pollution, utilisez un équipement de protection respiratoire avec filtre. En cas d'exposition intensive ou plus longue, utiliser un équipement de protection respiratoire autonome. Dispositif de filtrage à court terme: Filtre A / P2.
Protection des yeux: Lunettes de sécurité hermétiques

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Avertissements: Irritant pour les yeux.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrases de sécurité: Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux
Évitez le contact avec la peau
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Portez des gants appropriés.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et montrer ce récipient avec l'étiquette
Informations générales:
Retirez immédiatement tout vêtement souillé par le produit.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de symptômes ou en cas de doute, consultez un médecin.
En cas d'inconscience, ne rien administrer par voie orale. Des symptômes d'empoisonnement peuvent même survenir
Après plusieurs heures; donc observation médicale pendant au moins 48 heures après l'accident.
Après inhalation:
Amenez les personnes affectées à l'air libre et positionnez-les confortablement. Cherchez un traitement médical en cas de plaintes.
En cas d'inconscience, amenez le patient en position latérale stable pour le transport.
Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si l'irritation de la peau se poursuit, consulter un médecin.
Après un contact visuel
Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.
Après avoir avalé:
Ne pas faire vomir. Ne donnez rien à boire. Appelez immédiatement un médecin! Gardez la personne affectée silencieuse.
Informations pour le médecin:
Les symptômes suivants peuvent survenir:
En cas d'exposition prolongée / répétée ou à fortes concentrations:
Maux de tête, étourdissements, peau sèche
Effet irritant sur la peau et les yeux.
L'inhalation peut avoir un effet irritant sur les muqueuses.
Danger: une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une inflammation de la peau (dermatite).
Traitement: Traitement symptomatique
Pour éviter la dermatite (inflammation de la peau), utilisez une crème pour la peau.
Mesures de protection de l'environnement:
Ne laissez pas le produit atteindre les égouts ou les plans d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sol.
Empêcher la propagation (par ex. Par confinement ou barrière à l'huile). Il est possible que ce produit n'atteigne pas les eaux de surface car il est toxique pour les milieux aquatiques.
Mesures de nettoyage / collecte:
Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Envoyer pour récupération ou élimination dans des conteneurs appropriés. Nettoyez les surfaces sales avec du détergent. Traitez le liquide de lavage comme un déchet spécial. Placer les récipients qui fuient dans un tambour marqué ou un tambour de récupération. Assurer une ventilation

adéquate.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Considérations relatives à l'élimination

Recommandation:

Les restes de liquide doivent être éliminés dans les installations de collecte des anciens vernis. Ne jetez pas avec les ordures ménagères. Ne laissez pas le produit atteindre les égouts. Les codes de refus donnés sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue du produit. En raison des conditions spéciales d'utilisation et d'élimination chez l'utilisateur, d'autres codes peuvent s'appliquer dans d'autres conditions.

Catalogue européen des déchets:

03 02 02 produits de préservation du bois organochlorés

Emballage non nettoyé:

Recommandation:

Seuls les conteneurs complètement vides peuvent être recyclés.

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais.

Conserver à l'écart des aliments.

Conserver au frais et au sec dans des récipients hermétiquement fermés.

Conserver le récipient dans une position bien ventilée.

Protéger du gel.

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Il est interdit de fumer dans les locaux de stockage.

Durée de conservation: 2 ans

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

HSL-30/m

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0019938-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	47,2202
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112
xylol, reaction mass of o-oxyol, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene		Substance non active		905-588-0	0,28

Nom commercial

HSL-30/m 1.5%

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0019938-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	47,2202
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112
xylol, reaction mass of o-oxyol, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene		Substance non active		905-588-0	0,28

Nom commercial

HSL-30/m_Famille de produits - Meta SPC 1
- Dummy Product

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0019938-0003 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	47,2202

Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)	Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha	Substance non active	64742-82-1		0,337
Xylene, mixture of isomers	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112
xylol, reaction mass of o-xylol, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene	Substance non active		905-588-0	0,28

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META SPC 2 - HSL-30/m 0.5%

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5 - 0,5

Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18 - 18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	42,8914 - 50,5535
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1 - 0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0.1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102 - 0,767
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337 - 0,337
Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		Substance non active		927-632-8	0 - 0,8119
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.; Kerosine - unspecified		Substance non active	64742-94-5	265-198-5	0 - 1,6684
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112 - 0,112
xylol, reaction mass of o-xylol, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene		Substance non active		905-588-0	0,28 - 0,28

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient IPBC. Peut produire une réaction allergique.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
NE PAS faire vomir.
Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régional/national

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Protection préventive contre les champignons de bleuissement – usage professionnel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Protection préventive contre les champignons de bleuissement du bois par brossage et pulvérisation en classe d'utilisations 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp. Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: Hyphes
Domaine d'utilisation	Extérieur Protection préventive contre les champignons de bleuissement du bois en classe d'utilisations 2 et 3 selon EN 335
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert Description détaillée: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit : en extérieur, partiellement in situ Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: uniquement dans des installations fermées Organismes cibles: champignons de coloration bleue Domaine d'utilisation: utilisation Phase de bois traité en classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 205-250 ml/m ² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer au moins 2 couches ultérieures. Temps de séchage brossage: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

	<p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de séchage : Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon/boîte, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L Fer-blanc recouvert</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1 ci-dessous

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas appliquer près des plans d'eau de surface ou dans des zones de protection de l'eau.
Pendant l'application in situ sur les bois et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer le sol. Toutes les pertes du produit doivent être contenues (en couvrant le sol) et éliminées de manière sûre.
Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée. L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.
Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Protection préventive contre les champignons de bleuissement - usage industriel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Protection préventive contre les champignons de bleuissement du bois par trempage, flow coating et pulvérisation en classe d'utilisations 2 et 3.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp.
Nom commun: Champignons de bleuissement
Stade de développement: Hyphe

Domaine d'utilisation

Extérieur

Protection préventive contre les champignons de bleuissement du bois en classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage
Description détaillée:
Organismes cibles: champignons de bleuissement
Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation de bois traité en classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ

Méthode d'application: Système ouvert: traitement par inondation
Description détaillée:
Organismes cibles: champignons de bleuissement
Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation de bois traité en classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ

	<p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Organismes cibles: champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation de bois traité en classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de séchage : Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p> <p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de séchage : Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p> <p>Taux d'application: 205-250 ml/m² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de séchage : Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Industriel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Bidon/boîte, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L Fer-blanc recouvert</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1 ce-dessous

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

L'application industrielle doit être effectuée dans une zone confinée sur un support dur imperméable. Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée. Le port d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.

Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Protection préventive contre les champignons de bleuissement- usage grand public

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Protection préventive contre les champignons de bleuissement du bois par brossage en classe d'utilisations 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp. Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: Hyphes
Domaine d'utilisation	Extérieur Protection préventive contre les champignons de bleuissement
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par brossage Description détaillée: Organismes cibles: champignons de bleuissement Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation de bois traité en classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application : en extérieur, partiellement in situ

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 205-250 ml/m²
Dilution (%): Produit prêt à l'emploi
Nombre et fréquence des applications:
Appliquer au moins 2 couches ultérieures. Temps de séchage brosse: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon/boîte, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L
Fer-blanc recouvert

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1 ci-dessous

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas appliquer près des plans d'eau de surface ou dans des zones de protection de l'eau.
Pendant l'application in situ sur les bois et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer le sol. Toutes les pertes du produit doivent être contenues (en couvrant le sol) et éliminées de manière sûre.
Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Taux d'application 205-250 ml / m² (180-220 g / m²).

N'utilisez ce produit que sur des surfaces boisées de bois non porteur, il est susceptible d'être infesté par des champignons tachés de bleu, mais n'est pas menacé par des champignons détruisant le bois en raison de la qualité du bois ou des conditions d'utilisation.

Ce produit ne doit pas être utilisé en combinaison avec d'autres produits fongicides.

Temps de séchage: environ 12 heures à 20 degrés C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée).

Nettoyer l'outil immédiatement après utilisation avec un diluant.

Appliquer une crème de protection cutanée résistante aux solvants sur les mains et les bras avant de travailler pour éviter les craquelures cutanées.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées

Ne pas utiliser à l'intérieur sauf pour les cadres de fenêtres extérieures et les portes extérieures.

Ne pas utiliser sur du bois qui entre en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou du bétail.

Empêcher tout rejet dans l'environnement pendant la phase d'application du produit ainsi que pendant le stockage et le transport du bois traité.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri ou sur un support dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau, et toute perte du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

Toute eau / terre contaminée doit être collectée, confinée et traitée comme un déchet dangereux.

Ouvrir et manipuler avec soin

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail

Éviter le contact avec les yeux et la peau

Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux

Gardez les enfants et les animaux loin des surfaces traitées jusqu'à ce qu'ils soient secs

Se laver les mains avant les pauses et après le travail

Ne pas inhaler les gaz / vapeurs

Éloignez les sources d'inflammation. - ne pas fumer

Protège contre les charges électrostatiques

Les fumées peuvent se combiner avec l'air pour former un mélange explosif

L'emballage doit être muni d'une fermeture de sécurité enfant et d'un avertissement tactile, lorsqu'il est fourni au grand public

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Phrases de sécurité: Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux
Évitez le contact avec la peau
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Portez des gants appropriés.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et montrer ce récipient avec l'étiquette
Informations générales:
Retirez immédiatement tout vêtement souillé par le produit.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de symptômes ou en cas de doute, consultez un médecin.
En cas d'inconscience, ne rien administrer par voie orale. Des symptômes d'empoisonnement peuvent même survenir
Après plusieurs heures; donc observation médicale pendant au moins 48 heures après l'accident.
Après inhalation:
Amenez les personnes affectées à l'air libre et positionnez-les confortablement. Cherchez un traitement médical en cas de plaintes.
En cas d'inconscience, amenez le patient en position latérale stable pour le transport.
Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si l'irritation de la peau se poursuit, consulter un médecin.
Après un contact visuel
Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.
Après avoir avalé:
Ne pas faire vomir. Ne donnez rien à boire. Appelez immédiatement un médecin! Gardez la personne affectée silencieuse.
Informations pour le médecin:
Les symptômes suivants peuvent survenir:
En cas d'exposition prolongée / répétée ou à fortes concentrations:
Maux de tête, étourdissements, peau sèche
Effet irritant sur la peau et les yeux.
L'inhalation peut avoir un effet irritant sur les muqueuses.
Danger: une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une inflammation de la peau (dermatite).
Traitement: Traitement symptomatique
Pour éviter la dermatite (inflammation de la peau), utilisez une crème pour la peau.
Mesures de protection de l'environnement:
Ne laissez pas le produit atteindre les égouts ou les plans d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sol.
Empêcher la propagation (par ex. Par confinement ou barrière à l'huile). Il est possible que ce produit n'atteigne pas les eaux de surface car il est toxique pour les milieux aquatiques.
Mesures de nettoyage / collecte:
Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Envoyer pour récupération ou élimination dans des conteneurs appropriés. Nettoyez les surfaces sales avec du détergent. Traitez le liquide de lavage comme un déchet spécial. Placer les récipients qui fuient dans un tambour marqué ou un tambour de récupération. Assurer une ventilation adéquate.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Considérations relatives à l'élimination
Produit :
Recommandation:
Les restes de liquide doivent être éliminés dans les installations de collecte des anciens vernis. Ne jetez pas avec les ordures ménagères. Ne laissez pas le produit atteindre les égouts. Les codes de refus donnés sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue du produit. En raison des conditions spéciales d'utilisation et d'élimination chez l'utilisateur, d'autres codes peuvent s'appliquer dans d'autres conditions.
Catalogue européen des déchets:
03 02 02 produits de préservation du bois organochlorés
Emballage non nettoyé:
Recommandation:
Seuls les conteneurs complètement vides peuvent être recyclés.
L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais.
Conserver à l'écart des aliments.
Conserver au frais et au sec dans des récipients hermétiquement fermés.
Conserver le récipient dans une position bien ventilée.

Protéger du gel.
Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Il est interdit de fumer dans les locaux de stockage.
Durée de conservation: 2 ans

6. Autres informations

--

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

HSL-30/m 0.5%

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

BE-0019938-0004 1-2

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	49,9025

Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)	Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha	Substance non active	64742-82-1		0,337
Xylene, mixture of isomers	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112
xylol, reaction mass of o-oxyol, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene	Substance non active		905-588-0	0,28

Nom commercial

HSL-30/m 0.5% DIY

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-0019938-0005 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	49,9025
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0.1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112

xylool, reaction mass of o-xylool, m-xylool, p-xylool and ethylbenzene	Substance non active	905-588-0	0,28
--	----------------------	-----------	------

Nom commercial

HSL-30/m_Famille de produits - Meta SPC 2
- Dummy Product

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0019938-0006 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	49,9025
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0.1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112
xylool, reaction mass of o-xylool, m-xylool, p-xylool and ethylbenzene		Substance non active		905-588-0	0,28